

COMMUNE DE YVRAC

PLAN LOCAL D'URBANISME



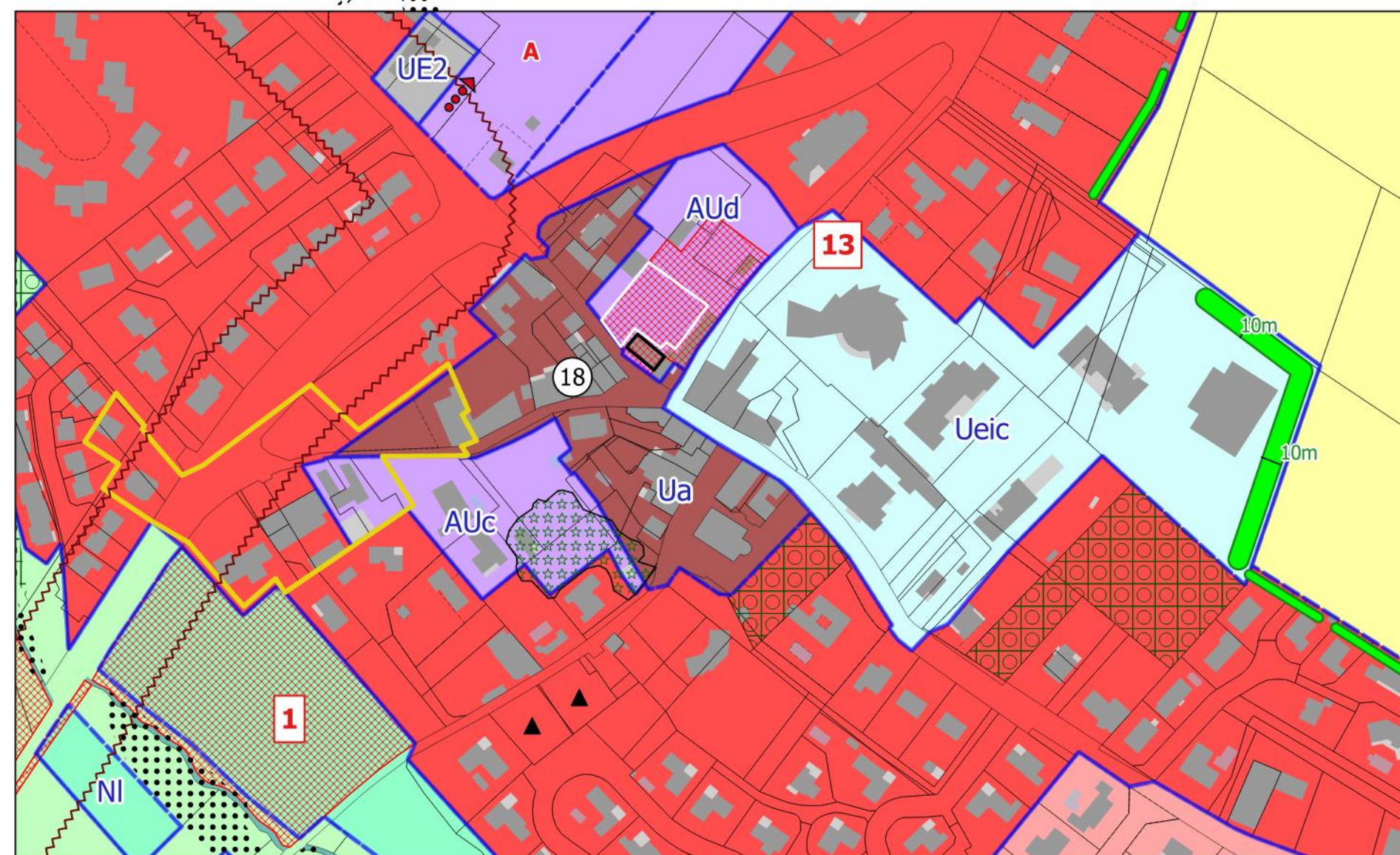
PLAN DE ZONAGE

Affaire : 14-43e	Phase : ARRET	Echelle : 1/ 5 000°
Révisé le : 05 Septembre 2024	Dessiné par : FC	Contrôlé par : AJ

Architectes D.P.L.G
Urbanistes D.E.S.S
Paysagiste D.P.L.G

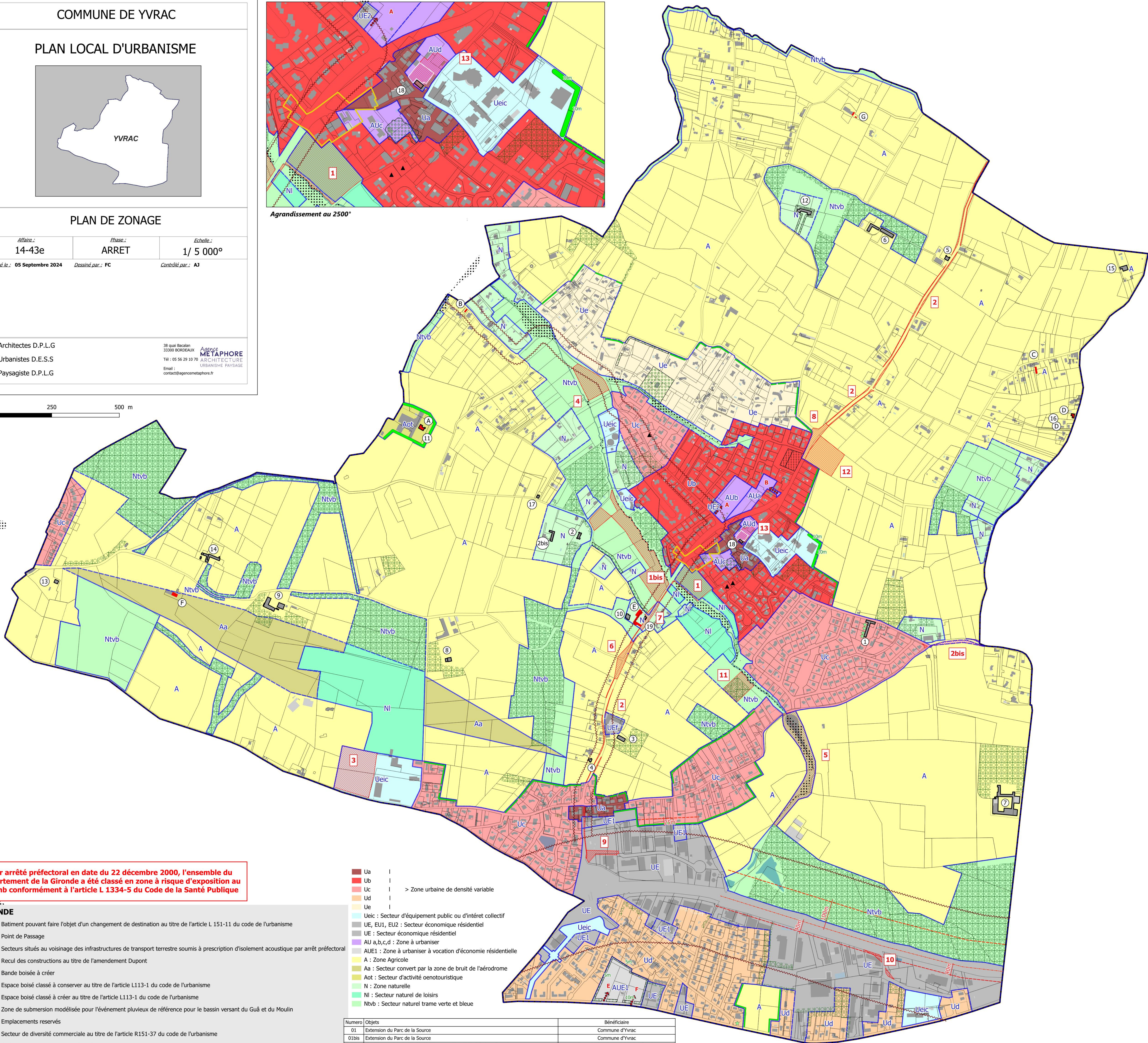
38 quai Bacalan
33300 BORDEAUX
Tél : 05 56 29 10 70
Email :
contact@agence-metaphore.fr

Agence
METAPHORE
ARCHITECTURE
URBANISME PAYSAGE



Agrandissement au 2500°

0 250 500 m



Par arrêté préfectoral en date du 22 décembre 2000, l'ensemble du département de la Gironde a été classé en zone à risque d'exposition au plomb conformément à l'article L 1334-5 du Code de la Santé Publique

LEGENDE

- Batiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L 151-11 du code de l'urbanisme
- Point de Passage
- Secteurs situés au voisinage des infrastructures de transport terrestre soumis à prescription d'isolement acoustique par arrêté préfectoral
- Recul des constructions au titre de l'amendement Dupont
- Bande boisée à créer
- Espace boisé classé à conserver au titre de l'article L113-1 du code de l'urbanisme
- Espace boisé classé à créer au titre de l'article L113-1 du code de l'urbanisme
- Zone de submersion modélisée pour l'événement pluvieux de référence pour le bassin versant du Guâ et du Moulin
- Emplacements réservés
- Secteur de diversité commerciale au titre de l'article R151-37 du code de l'urbanisme
- Bâtiments ne figurant pas sur le cadastre
- Eléments de paysage à protéger ou à mettre en valeur au titre de l'article L 151-19 du code de l'urbanisme**
 - Elément végétal
 - Parc boisé
 - Elément bâti
 - Arbre isolé

- Ua
- Ub
- Uc
- Ud
- Ue
- Ueic : Secteur d'équipement public ou d'intérêt collectif
- UE, EU1, EU2 : Secteur économique résidentiel
- UE : Secteur économique résidentiel
- AU a,b,c,d : Zone à urbaniser
- AUE1 : Zone à urbaniser à vocation d'économie résidentielle
- A : Zone Agricole
- Aa : Secteur convert par la zone de bruit de l'aérodrome
- Aot : Secteur d'activité oenotouristique
- N : Zone naturelle
- NI : Secteur naturel de loisirs
- Ntvb : Secteur naturel trame verte et bleue

Numero	Objets	Bénéficiaire
01	Extension du Parc de la Source	Commune d'Yvrac
01bis	Extension du Parc de la Source	Commune d'Yvrac
02	Elargissement de la RD 115 à 16m avec chaussée limitée à environ 6m	Conseil Départemental de la Gironde
02bis	Elargissement de la RD 115 à 16m avec chaussée limitée à environ 6m	Conseil Départemental de la Gironde
03	Extension du pôle sportif et de loisirs de Mirefleurs	Commune d'Yvrac
04	Création d'un ouvrage de régulation des eaux pluviales	Syndicat Mixte du Ruisseau du Gua
05	Création d'un ouvrage de régulation des eaux pluviales	Syndicat Mixte du Ruisseau du Gua
06	Carrefour avec le Chemin du Loup	Conseil Départemental de la Gironde
07	Carrefour avec le chemin de la Roche	Conseil Départemental de la Gironde
08	Carrefour avec la VC n° 10	Conseil Départemental de la Gironde
09	Création d'un nouvel accès à la zone d'activité des Tabemottes	Communauté de Communes des Rives de la Laurence
10	Rectification de virages sur la rue du grand chemin, voie de desserte de la zone d'activités	Communauté de Communes des Rives de la Laurence
11	Aménagement des abords du ruisseau et extension du Parc de la Source	Commune d'Yvrac
12	Création d'un ouvrage de régulation des eaux pluviales	Syndicat Mixte du Ruisseau du Gua
13	Programme de logement pour personnes âgées non dépendantes	Commune d'Yvrac